## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## 1. Identification

Identificateur de produit PhillyBond #6 Résine

Autres moyens d'identification

SKU# DM012R

Usage recommandéNon disponible.Restrictions d'utilisationAucun(e) connu(e).

Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur

Nom de la société ITW Performance Polymers

Adresse 35 Brownridge Road

Unité 1

Halton Hills, ON L7G 0C6

Personne à contacter Service à la clientèle

 Numéro de téléphone
 215-855-8450

 Numéro de fax
 215-855-4688

Numéro d'urgence 800-424-9300 (CHEMTREC)

Fournisseur Non disponible.

## 2. Identification des dangers

Dangers physiques Non classé.

Dangers pour la santéCorrosion cutanée/irritation cutanéeCatégorie 2

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Catégorie 2 Sensibilisation cutanée Catégorie 1

Dangers environnementaux Non classé.

Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement Attention

Mention de danger Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une sévère

irritation des yeux.

Conseil de prudence

**Prévention** Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Se laver

soigneusement après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Porter un équipement de protection des yeux/du visage. Porter des gants de

protection.

Intervention EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau. EN CAS DE CONTACT

AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Demander un avis médical/Consulter un médecin. Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical/Consulter un médecin. Enlever les

vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

**Stockage** Conserver à l'écart de matières incompatibles.

Élimination Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation

locale/régionale/nationale/internationale.

Autres dangers Aucun(e) connu(e).

Nom de la matière : PhillyBond #6 Résine

DM012R Version n°: 07 Date de révision: 21-Décembre-2021 Date d'émission : 17-Mars-2016

## Renseignements supplémentaires

98.79 % du mélange consiste en ingrédients de toxicité aiguë inconnue par ingestion. 98.79 % du mélange consiste en ingrédients de toxicité aiguë inconnue par contact cutané. 46.16 % du mélange consiste en ingrédients de toxicité aiguë inconnue par inhalation. 98.79 % du mélange consiste en ingrédients de dangers aigus inconnus à l'égard du milieu aquatique. 98.79 % du mélange consiste en ingrédients de dangers à long terme inconnus à l'égard du milieu aquatique.

## 3. Composition/information sur les ingrédients

## Mélanges

Dénomination chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
Propane, 2,2-bis[p-(2,3-époxypropoxy)p -, polymères	hényl]	25085-99-8	30 - 60
Talc		14807-96-6	30 - 60
SILICE, CRISTALLINE, QUARTZ		14808-60-7	0.1 - 1
DIOXYDE DE TITANE	DIOXYDE DE TITANE	13463-67-7	0.1 - 1
Autres composant sous les niveaux à déclarer			1 - 5

Toutes les concentrations sont en pourcentage en poids, sauf si l'ingrédient est un gaz. Les concentrations des gaz sont en pourcentage en volume.

## 4. Premiers soins

Ingestion

Inhalation Transporter à l'extérieur. Appeler un médecin si des symptômes se développent ou persistent.

Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. En cas Contact avec la peau

d'eczéma ou d'autres problèmes cutanés : consulter un médecin et apporter cette fiche. Laver les

vêtements contaminés avant réutilisation.

Contact avec les yeux Rincer immédiatement les yeux abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les

lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à

rincer. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste. Rincer la bouche. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus

ou retardés

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale

immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire Informations générales

Irritation oculaire grave. Les symptômes peuvent inclure un picotement, un larmoiement, une rougeur, un gonflement et une vision trouble. Irritation de la peau. Peut provoquer des rougeurs et des douleurs. Peut provoquer une allergie cutanée. Dermatite. Éruption.

Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes. Garder la victime en observation. Les symptômes peuvent être retardés.

S'assurer que le personnel médical est averti du (des) produits(s) en cause et qu'il prend des mesures pour se protéger. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

## 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés

**Agents extincteurs** inappropriés

Brouillard d'eau. Mousse. Poudre chimique. Dioxyde de carbone (CO2).

Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.

Dangers spécifiques du produit dangereux

Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant un incendie.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

Équipement/directives de lutte contre les incendies

Utiliser une pulvérisation d'eau pour refroidir les récipients fermés.

Méthodes particulières d'intervention

Utiliser des procédures standard en cas d'incendie et tenir compte des dangers des autres substances en cause.

Risques d'incendie généraux

Aucun risque inhabituel d'incendie ou d'explosion observé.

#### 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Tenir à l'écart le personnel non requis. Ternir les gens à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. S'assurer une ventilation adéquate. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS.

# Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Empêcher l'entrée dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les zones confinées.

Déversements importants : Arrêter l'écoulement de la substance, si cela peut se faire sans risque. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau.

Déversements peu importants : Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle.

Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS.

Précautions relatives à l'environnement

Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.

## 7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Assurer une ventilation efficace. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités Stocker dans des récipients bien fermés. Entreposer à l'écart des substances incompatibles (consulter la section 10 de la FDS).

## 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

ÉTATS-UNIS, Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH

## Limites d'exposition professionnelle

Composants	Туре	Valeur	Forme
DIOXYDE DE TITANE (CAS 13463-67-7)	TWA	10 mg/m3	
SILICA, CRYSTALLINE, QUARTZ (CAS 14808-60-7)	TWA	0.025 mg/m3	Fraction respirable.
Talc (CAS 14807-96-6)	TWA	2 mg/m3	Fraction respirable.
Canada. LEMT pour l'Alberta (Cod	de de l'hygiène et de la sécurit	té au travail, Annexe 1, Tableau	1 2)
Composants	Туре	Valeur	Forme
DIOXYDE DE TITANE (CAS 13463-67-7)	TWA	10 mg/m3	
SILICA, CRYSTALLINE, QUARTZ (CAS 14808-60-7)	TWA	0.025 mg/m3	Particules inhalables
Talc (CAS 14807-96-6)	TWA	2 mg/m3	Particules inhalables
Canada. LEMT pour la Colombie-E chimiques, Réglementation sur la Composants			pour les substances
DIOXYDE DE TITANE	TWA	3 mg/m3	Fraction respirable.
(CAS 13463-67-7)	IVA	5 mg/m5	r raction respirable.
		10 mg/m3	Poussières totales.
SILICA, CRYSTALLINE,	TWA	0.025 mg/m3	Fraction respirable.
QUARTZ (CAS 14808-60-7)			
QUARTZ (CAS 14808-60-7)	TWA	2 mg/m3	Respirable.
QUARTZ (CAS 14808-60-7) Talc (CAS 14807-96-6)		· ·	Respirable.
		· ·	Respirable. Forme
QUARTZ (CAS 14808-60-7) Talc (CAS 14807-96-6) Canada. LEMT de Manitoba (Règle Composants DIOXYDE DE TITANE	ement 217/2006, Loi sur la séc	curité et l'hygiène du travail)	·
QUARTZ (CAS 14808-60-7) Talc (CAS 14807-96-6)  Canada. LEMT de Manitoba (Règle Composants  DIOXYDE DE TITANE (CAS 13463-67-7)  SILICA, CRYSTALLINE,	ement 217/2006, Loi sur la séc Type	curité et l'hygiène du travail) Valeur	·
QUARTZ (CAS 14808-60-7) Talc (CAS 14807-96-6)  Canada. LEMT de Manitoba (Règle Composants  DIOXYDE DE TITANE (CAS 13463-67-7) SILICA, CRYSTALLINE, QUARTZ (CAS 14808-60-7)	ement 217/2006, Loi sur la séc Type TWA	curité et l'hygiène du travail) Valeur 10 mg/m3	Forme
QUARTZ (CAS 14808-60-7) Talc (CAS 14807-96-6)  Canada. LEMT de Manitoba (Règle Composants  DIOXYDE DE TITANE (CAS 13463-67-7) SILICA, CRYSTALLINE, QUARTZ (CAS 14808-60-7) Talc (CAS 14807-96-6)	ement 217/2006, Loi sur la séc Type TWA TWA TWA	turité et l'hygiène du travail) Valeur  10 mg/m3  0.025 mg/m3  2 mg/m3	Fraction respirable. Fraction respirable.
QUARTZ (CAS 14808-60-7) Talc (CAS 14807-96-6) Canada. LEMT de Manitoba (Règle	ement 217/2006, Loi sur la séc Type TWA TWA TWA	turité et l'hygiène du travail) Valeur  10 mg/m3  0.025 mg/m3  2 mg/m3	Fraction respirable. Fraction respirable.

Nom de la matière : PhillyBond #6 Résine SDS CANADA

DM012R Version n°: 07 Date de révision: 21-Décembre-2021 Date d'émission : 17-Mars-2016

Composants	Туре	Valeur	Forme
SILICA, CRYSTALLINE, QUARTZ (CAS 14808-60-7)	TWA	0.1 mg/m3	Fraction respirable.
Talc (CAS 14807-96-6)	TWA	2 fibres/cc	
		2 mg/m3	Fraction respirable.
Canada. LEMT du Québec, Composants	(Ministère du Travail. Règlement sur la Type	santé et la sécurité du trav	vail) Forme
DIOXYDE DE TITANE (CAS 13463-67-7)	TWA	10 mg/m3	Poussières totales.
SILICA, CRYSTALLINE, QUARTZ (CAS 14808-60-7)	TWA	0.1 mg/m3	Poussière respirable.
Talc (CAS 14807-96-6)	TWA	3 mg/m3	Poussière respirable.
	atchewan (Règlements sur la sécurité		
Composants	Туре	Valeur	Forme
DIOXYDE DE TITANE (CAS 13463-67-7)	15 minutes	20 mg/m3	
	8 heures	10 mg/m3	
Talc (CAS 14807-96-6)	15 minutes	6 mg/m3	Fraction respirable.
		20 mg/m3	Fraction inhalable.
	8 heures	2 mg/m3	Fraction respirable.
eurs biologiques limites	Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.		
ectives au sujet de position	Les limites d'exposition professionnelle ne sont pas adéquates pour la forme physique actuelle du produit.		
ntrôles d'ingénierie ropriés	Il faut utiliser une bonne ventilation générale. Les débits de ventilation doivent être adaptés aux conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes d'isolement, une ventilation locale ou d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable. Assurer l'accès à une douche oculaire et à une douche de sécurité.		

Val

Dire

l'ex

Cor

app

## Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection du visage/des

yeux

Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques). Un écran facial est

recommandé.

Protection de la peau

Protection des mains

Porte des vêtements appropriés résistants aux produits chimiques

**Autre** 

Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques II est recommandé d'utiliser un

tablier imperméable.

**Protection respiratoire Dangers thermiques** 

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Porter des vêtements de protection thermique appropriés, au besoin.

Considérations d'hygiène

générale

Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, comme se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver régulièrement les vêtements de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

**Apparence** Pâte. État physique Solide. **Forme** Solide. Pâte. Couleur Blanc cassé.

Odeur Léger

Seuil olfactif Non disponible. Non disponible. pН Point de fusion et point de Non disponible.

congélation

Point initial d'ébullition et

domaine d'ébullition > 260 °C (> 500 °F)

Point d'éclair > 204.4 °C (> 400.0 °F) Pensky-Martens coupelle fermée

Taux d'évaporation < 1 AcBu Inflammabilité (solides et gaz) Non disponible.

Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité

Limites d'inflammabilité -

inférieure (%)

Non disponible.

Limites d'inflammabilité -

supérieure (%)

Non disponible.

Limite d'explosibilité -

inférieure (%)

Non disponible.

Limite d'explosibilité -

supérieure (%)

Non disponible.

Tension de vapeur 0.03 mm Hg

Densité de vapeur > 1

Densité relative Non disponible.

Solubilité

Non disponible. Solubilité (eau)

Coefficient de partage

Non disponible.

n-octanol/eau

**Température** 

Non disponible.

d'auto-inflammation

Température de décomposition Non disponible. Viscosité Non disponible.

**Autres informations** 

Densité 15.07 lb/gal Propriétés explosives Non explosif. Propriétés comburantes Non oxydant.

1.81 Densité

## 10. Stabilité et réactivité

Réactivité Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de

transport.

Stabilité chimique La substance est stable dans des conditions normales.

Risque de réactions

dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions normales d'utilisation.

Conditions à éviter Éviter les températures supérieures à la température de décomposition. Contact avec des

matériaux incompatibles.

Matériaux incompatibles

Produits de décomposition

Agents comburants forts.

dangereux

Aucun produit dangereux de décomposition n'est connu.

## 11. Données toxicologiques

#### Renseignements sur les voies d'exposition probables

On ne s'attend à aucun effet néfaste en cas d'inhalation. Inhalation

Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée. Contact avec la peau

Provoque une sévère irritation des yeux. Contact avec les yeux Faible danger présumé en cas d'ingestion. Ingestion

Les symptômes correspondant

aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Irritation oculaire grave. Les symptômes peuvent inclure un picotement, un larmoiement, une rougeur, un gonflement et une vision trouble. Irritation de la peau. Peut provoquer des rougeurs et

des douleurs. Peut provoquer une allergie cutanée. Dermatite. Éruption.

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë Inconnu(e).

Corrosion cutanée/irritation

cutanée

Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires

graves/irritation oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Canada - LEMT pour l'Alberta : Irritant

DIOXYDE DE TITANE (CAS 13463-67-7) Irritant

Sensibilisation respiratoire Pas un sensibilisant respiratoire.

Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules

germinales

Il n'existe pas de données qui indiquent que ce produit, ou tout composant présent à des taux de

plus de 0,1 %, soit mutagène ou génétoxique.

Cancérogénicité

Carcinogènes selon l'ACGIH

DIOXYDE DE TITANE (CAS 13463-67-7)

A4 Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour

l'homme.

SILICE, CRISTALLINE, QUARTZ (CAS 14808-60-7)

Talc (CAS 14807-96-6)

A2 Probablement cancérogène pour l'homme.

A4 Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour

homme

Canada - LEMT pour l'Alberta : Catégorie de carcinogène

SILICE, CRISTALLINE, QUARTZ (CAS 14808-60-7) Probablement cancérogène pour l'homme.

Canada - LEMT pour le Manitoba : cancérogénicité

DIOXYDE DE TITANE (CAS 13463-67-7)

SILICE, CRISTALLINE, QUARTZ (CAS 14808-60-7)

Talc (CAS 14807-96-6)

Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

Probablement cancérogène pour l'homme.

Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

Canada - LEMT pour le Québec : Catégorie de carcinogène

SILICE, CRISTALLINE, QUARTZ (CAS 14808-60-7)

Effet cancérogène suspecté chez les humains.

Monographies du CIRC. Évaluation globale de la cancérogénicité

DIOXYDE DE TITANE (CAS 13463-67-7)

SILICE, CRISTALLINE, QUARTZ (CAS 14808-60-7)

Talc (CAS 14807-96-6)

2B Peut-être cancérogène pour l'homme.

1 Cancérogène pour l'homme.

2B Peut-être cancérogène pour l'homme.

3 Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

États-Unis. Rapport du NTP (National Toxicilogy Program) sur les cancérogènes

SILICE, CRISTALLINE, QUARTZ (CAS 14808-60-7) Carcinogène connu chez l'homme.

**Toxicité pour la reproduction** On ne s'attend pas à ce que ce produit présente des effets sur la reproduction ou le

développement.

Toxicité pour certains organes

cibles - exposition unique

Non classé.

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées

Non classé.

cibles - expositions répétées

Danger par aspiration

Pas un danger par aspiration.

12. Données écologiques

Écotoxicité Le produit n'est pas classé comme dangereux pour l'environnement. Toutefois, ceci n'exclut pas la

possibilité que des déversements importants ou fréquents puissent avoir un effet nocif ou nuisible

sur l'environnement.

Persistance et dégradation

Aucune donnée n'est disponible sur la dégradabilité des ingrédients du mélange.

Potentiel de bioaccumulation Mobilité dans le sol Aucune donnée disponible. Aucune donnée disponible.

Autres effets nocifs On ne s'attend pas à ce que ce composant ait des effets néfastes sur l'environnement (par ex.,

appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone.

perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète).

13. Données sur l'élimination

Instructions pour l'élimination Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés dans un site d'élimination des

déchets autorisé. Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation

locale/régionale/nationale/internationale.

Nom de la matière : PhillyBond #6 Résine SDS CANADA

DM012R Version n°: 07 Date de révision: 21-Décembre-2021 Date d'émission : 17-Mars-2016

Règlements locaux d'élimination

Détruire conformément àtoutes les réglementations applicables.

Code des déchets dangereux

Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le

fabricant et l'entreprise de décharge.

Déchets des résidus / produits

non utilisés

Éliminer conformément à la réglementation locale. Les récipients ou pochettes vides peuvent conserver certains résidus de produit. Éliminer ce produit et son récipient d'une manière sûre

(voir: instructions d'élimination).

Emballages contaminés

Comme les récipients vides peuvent contenir un résidu du produit, suivre les avertissements de l'étiquette, même une fois le récipient vide. Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.

## 14. Informations relatives au transport

#### **TMD**

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

#### IATA

UN3077 **UN** number

Environmentally hazardous substance, solid, n.o.s. (Epoxy Resin:--reaction Product Of Bisphenol **UN proper shipping name** 

A And Epichlorohydrin (refer To Epichlorohydrin))

Transport hazard class(es)

Class 9 Subsidiary risk Ш Packing group **Environmental hazards** Yes **ERG Code** 9L

Other information

Special precautions for user Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling.

Passenger and cargo

aircraft Cargo aircraft only Allowed with restrictions.

Allowed with restrictions.

**IMDG** 

**UN** number UN3077

UN proper shipping name ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (Epoxy Resin:--reaction

Product Of Bisphenol A And Epichlorohydrin (refer To Epichlorohydrin)), MARINE POLLUTANT

Transport hazard class(es)

9 **Class** Subsidiary risk Ш Packing group **Environmental hazards** 

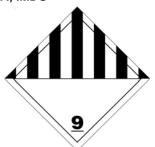
Marine pollutant Yes **EmS** F-A. S-F

Special precautions for user Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling. Sans objet.

Transport en vrac selon l'Annexe II de MARPOL 73/78 et

le recueil IBC

IATA; IMDG



Nom de la matière : PhillyBond #6 Résine

DM012R Version n°: 07 Date de révision: 21-Décembre-2021 Date d'émission : 17-Mars-2016

7/9

#### **Polluant marin**



Informations générales

Polluant marin réglementé par l'IMDG.

## 15. Informations sur la réglementation

#### Réglementation canadienne

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits dangereux et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits dangereux.

#### Loi réglementant certaines drogues et autres substances

Non réglementé.

## Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Non inscrit.

#### Gaz à effet de serre

Non inscrit.

#### Règlements sur les précurseurs

Non réglementé.

## Règlements internationaux

#### Convention de Stockholm

Sans objet.

#### Convention de Rotterdam

Sans objet.

## Protocole de Kyoto

Sans objet.

#### Protocole de Montréal

Sans objet.

## Convention de Bâle

Sans objet.

#### **Inventaires Internationaux**

Pays ou région	Nom de l'inventaire	En stock (Oui/Non)*
Australie	Inventaire australien des substances chimiques (AICS)	Non
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Non
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
Chine	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	Oui
Europe	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)	Oui
Europe	Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)	Non
Japon	Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)	Non
Corée	Liste des produits chimiques existants (ECL)	Oui
Nouvelle-Zélande	Inventaire de la Nouvelle-Zélande	Oui
Philippines	Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS)	Oui
Taïwan	Inventaire des substances chimiques de Taïwan (TCSI)	Oui
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi réglementant les substances toxiques)	Oui

\*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

DM012R Version n°: 07 Date de révision: 21-Décembre-2021 Date d'émission : 17-Mars-2016 8 / 9

## 16. Autres informations

Date de publication 17-Mars-2016 21-Décembre-2021 Date de la révision

Version n°

Avis de non-responsabilité

ITW Performance Polymers ne peut prévoir toutes les conditions d'utilisation des présentes informations et de son produit, ou des produits d'autres fabricants associés à son produit. Il relève de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à assurer une manipulation, un entreposage et une élimination du produit en toute sécurité. L'utilisateur est responsable en cas de perte, de blessure, de dommage ou de frais causés par une utilisation inadéquate. The information provided in this Safety Data Sheet is correct to the best of our knowledge, information and belief at the date of its publication. The information relates only to the specific material designated and may not be valid for such material used in combination with any other materials or in any process, unless specified in the text. The information given is designed only as a guidance for safe handling, use,

processing, storage, transportation, disposal and release.

Informations relatives à la révision

Des modifications importantes ont été apportées à ce document et il devrait donc être relu

entièrement.